



Fédération nationale de la médiation et des espaces familiaux

RAPPORT Fenamef 2015

Assemblée générale ordinaire du 24 mars 2016

Le Vice-Président en charge des Espaces de Rencontre

Jean-Louis Coquin

En cette année 2015 les Espaces de Rencontre ont été à l'honneur, et bien souvent au centre des préoccupations de la FENAMEF.

En effet, le travail de reconnaissance de ces lieux, et la prise en compte de leur existence, a vu un aboutissement en 2015 avec la parution de la circulaire de la CNAF du 10 juin 2015. Cette reconnaissance a été le fruit d'un long travail de collaboration entre les différentes institutions au niveau national, travail auquel la FENAMEF a participé activement.

Cependant, alors que ce partenariat avait permis notamment de partager et de faire connaître les positions de la FENAMEF, que l'on a pu retrouver, pour une bonne partie, dans le référentiel national des Espaces de Rencontre, quelle ne fut pas notre surprise de découvrir entièrement le **mode de calcul de la prestation de service** à travers la parution de la circulaire du 10 juin 2015.

Cette découverte a nécessité une double réaction de la Fédération et une grande mobilisation, de la commission comme des adhérents :

La première réaction a tout d'abord été de faire part à la CNAF de notre étonnement de ce revirement dans la nature des liens qui constituaient notre relation jusqu'alors, c'est-à-dire le dialogue et la concertation. Une question de temporalité et une grande volonté de la CNAF de mettre en place la prestation est en partie responsable de cet état de fait qui, fort heureusement, n'entache pas les échanges importants entre la CNAF et notre Fédération, comme nos dernières rencontres ont pu le prouver.

Cependant, cette parution inattendue a nécessité une deuxième réaction à travers une analyse rapide des effets qu'allait générer cette mise en place de la prestation de service. Cette analyse n'a pu se faire que grâce à la réponse de nos adhérents à notre sollicitation,

pour nous communiquer les éléments financiers de leurs Espaces de Rencontre, afin de mesurer l'impact potentiel de la forme prise par ce nouveau financement.

Je tiens, d'ailleurs, à remercier ici vivement chacun d'entre vous, qui avez su prendre le temps pour nous répondre, parfois, vu l'urgence, jusque dans nos sollicitations téléphoniques. Je tiens à redire l'importance des éléments que vous nous communiquez. Plus la Fédération sera représentative d'un nombre important d'Espaces de Rencontre, et plus nos éléments seront précis, plus nous pourrons être des interlocuteurs fiables et écoutés.

J'en profite également pour remercier les membres de la commission qui, face à cette actualité, ont dû se réunir cinq fois durant l'année 2015. Cette fréquence soutenue était, de plus, complétée par des travaux à réaliser par les uns et les autres entre chaque commission, afin de pouvoir produire des documents fiables.

Ce travail n'a pas été vain puisque ce qui s'annonçait dans nos constats est aujourd'hui partagé par la CNAF qui envisage de revoir le mode de calcul de la prestation de service pour la prochaine COG. En effet, comme nous l'annoncions, ce mode de calcul met en péril certaines structures, malgré le soutien encore présent de certaines CAF sur leurs fonds propres. Des effets supplémentaires inattendus ont été constatés, comme le comportement de certains autres financeurs, utilisant l'arrivée de la prestation comme prétexte à leur désengagement. Enfin, il est essentiel d'introduire dans le mode de calcul de la prestation de service des éléments concernant la qualité de ce qui peut être mis en place durant les heures d'ouverture. Notre travail est donc loin d'être fini et nous ne manquerons pas, d'ailleurs, de vous solliciter à nouveau très rapidement pour pouvoir continuer à être votre porte-parole et faire remonter vos difficultés.

Mais ce travail a également renforcé notre perception de la complexité à devoir être force de proposition face à la **diversité de fonctionnement** de l'ensemble de nos adhérents. Cette diversité, qui a d'ailleurs été un thème important du numéro d'Odysée spécialement consacré aux Espaces de Rencontre, est une richesse. Cependant, cette richesse doit aujourd'hui se confronter à un **besoin nécessaire de « modélisation » lié à un financement national**. Cette diversité doit aussi pouvoir rimer avec clarté, ce qui n'est pas toujours le cas pour l'ensemble de nos partenaires.

Un travail indispensable de clarification, de ce qui rassemble l'ensemble des Espaces de Rencontre, doit donc pouvoir se faire si l'on veut participer à une plus grande lisibilité de nos pratiques et une meilleure compréhension de notre action. C'est dans cette perspective que nous avons entamé un travail de définition de certains termes couramment utilisés par les uns et les autres mais qui recouvrent des réalités parfois bien différentes pour chacun. Cela a été rapidement notre constat lors des réunions de la commission. Ce sera un de nos objectifs pour l'année à venir et c'est également une demande de nos interlocuteurs.

Ce travail d'unification autour du cœur de nos interventions devra pouvoir aussi être le moteur d'un **travail de rassemblement des différents financeurs de nos services**. Comme cela a pu l'être pour la médiation familiale, ce n'est qu'avec la présence de chacune des

institutions concernées autour de la même table que nous pourrions réussir à stabiliser un financement cohérent pour les Espaces de Rencontre.

C'est donc fort de ce travail important réalisé en 2015 que nous maintiendrons notre effort en 2016, pour atteindre cet objectif ambitieux de permettre à tous d'avoir un minimum de sécurité, grâce à un financement en cohérence avec une pratique appuyée sur des objectifs partagés et reconnus.